# Informations générales

Email de contact : morgan.poyer@haute-garonne.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 22 décembre 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Pôle équilibre territorial et rural

Nom de la structure porteuse : PETR Pays Lauragais

Si protocole de préfiguration : date de signature : 22 octobre 2021

# Signataires

Nature des signataires du CRTE :

* Nom: PETR du Pays Lauragais, nature: PETR, SIREN: 200050938
* préfet du Tarn
* préfet de l’aude
* Nom: CC des Terres du Lauragais, nature: CC, SIREN: 200071298
* Nom: CC Lauragais Revel Sorezois, nature: CC, SIREN: 243100567
* préfet de la Haute-Garonne

# Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

* PCAET
* SCOT
* classement UNESCO
* charte de devéloppement des énergies renouvelables

Liste des contrats figurant dans le CRTE : LEADER

Liste des programmes de l’ANCT intégrés :

* Action cœur de ville
* Petits villes de demain

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs… :

* Axe 1 : Conforter l’autonomie économique et la complémentarité des territoires
* 1.1 Soutenir et développer la filière touristique
* 1.2 Dynamiser l’économie et faciliter les créations d’emplois
* 1.3 Accompagner l’agriculture en Lauragais
* Axe 2 : Accompagner le territoire vers la transition énergétique et écologique
* 2.1 Faire du Lauragais un territoire énergétiquement neutre en 2030 puis à énergie positive en 2050
* 2.2 Impulser une « démarche mobilité », renforcer les circulations douces et la multimodalité, compléter la mise en accessibilité du territoire
* 2.3 Préserver les ressources et les espaces naturels et agricoles, ainsi que les paysages
* Axe 3 : Améliorer le cadre de vie, facteur d’attractivité du territoire
* 3.1 Dynamiser les cœurs de ville et de village
* 3.2 Valoriser le patrimoine naturel et culturel comme facteur d’attractivité et de qualité de vie et maintenir la cohésion sociale sur le territoire
* Axe transversal 4 : Accompagner le territoire et les EPCI, optimiser le portage des actions collectives

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Non

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : Non

# Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

* Circuits courts agricoles
* Pratique agricole durable, agro-écologie
* Restauration et alimentation durable
* Espaces publics, espaces verts
* Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
* Gestion quantitative et qualitative de l’eau
* Gestion, valorisation des déchets, réemploi
* Economie sociale et solidaire
* Emploi et Insertion
* Soutien aux filières innovantes et de R&D
* Tourisme durable
* Commerce, artisanat de proximité
* Sensibilisation et animation de la transition
* Efficacité énergétique
* Production d’énergies renouvelables
* Mobilités douces
* Organisation des déplacements
* Culture et patrimoine
* Sport
* Accès à un logement de qualité
* Santé et soins
* Usages et inclusion numériques
* Tiers Lieux

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 0

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 0

# Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

* préfet de Haute-Garonne ou représentant
* préfet de l’Aude ou représentant
* préfet du Tarn ou représentant
* Préfet de Haute-Garonne ou son représentant
* Nom: CC des Terres du Lauragais, nature: CC, SIREN: 200071298
* Nom: CC Lauragais Revel Sorezois, nature: CC, SIREN: 243100567

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 1

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE :

Existence d’un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Non

Domaines d’action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d’indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Non

État des lieux écologique renseigné à l’aune des 13 indicateurs du socle national : NC

Recours à la grille d’analyse ex-ante des actions : NC

# Ingénierie et financement

Recrutement d’un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d’un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l’ingénierie locale : NON

Mobilisation d’une ingénierie externe : NON

Existence d’une maquette financière annexée (ou d’un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Non

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d’investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€